



Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Syndicat National Unifié des Directeurs, des Instituteurs,
des Professeurs des écoles de l'Enseignement Public

Force Ouvrière

BULLETIN D'ADHÉSION 2023

N'attendez plus, adhérez au SNUDI FO
pour vous informer, pour vous défendre, pour vous organiser !

De plus, 66% de votre cotisation donneront lieu à un crédit d'impôt.
Le syndicat vous envoie chaque année une attestation fiscale.

Nom : Prénom :

Corps : Instituteur PE HC classe exceptionnelle

Fonction : Adjoint Directeur AESH Autre :

Échelon : depuis le / /

Quotité : 100% 80% 75% 50%

Adresse personnelle :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

École / commune :

Chaque adhérent s'acquitte chaque année d'une **carte syndicale annuelle** et de **12 timbres mensuels**. Voir les tarifs annuels au verso.

Merci d'indiquer le mode de règlement : chèque(s) virement(s)

Pour les règlements en plusieurs fois, merci d'indiquer les mois des versements :

Date : / /

Signature :

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------



Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Syndicat National Unifié des Directeurs, des Instituteurs,
des Professeurs des écoles de l'Enseignement Public

Force Ouvrière

Syndicat Départemental de la Vendée

Tableau des cotisations 2022

Echelons	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteurs						135 €	143 €	150 €	155 €	170 €
P.E. Classe normale	130€	137 €	143 €	150 €	154 €	162 €	173 €	183 €	197 €	210 €
P.E. hors classe			212 €	221 €	234 €	248 €				
P.E. Classe exceptionnelle	217 €	227 €	250 €				A.E.S.H. : 50 € P.E.S. : 100 € RETRAITES : 120 €			
Majorations	Directeurs 2-4 classes		Directeurs 5-9 classes		Directeurs 10 classes et +					
	+ 5 €		+ 10 €		+ 15 €					

Vous pouvez effectuer votre règlement :

- En 6 chèques maximum à l'ordre de : SNUDI FO 85 , en indiquant au dos des chèques, les mois au cours desquels vous souhaitez qu'ils soient encaissés ;
- Par un ou plusieurs virements grâce au RIB ci-dessous.
N'oubliez pas d'indiquer vos noms et prénoms lors du virement.
Merci de nous informer ce que vous réglez lors de ces virements (1 ou x mois).
Dernier virement de l'année au 31 octobre au plus tard.

N.B. : 66% de votre cotisation donneront lieu à un crédit impôt. Le syndicat vous envoie chaque année une attestation fiscale. *Exemple : Si je suis à l'échelon 8, je verse 173€ mais 114,18€ me seront restitués. Ma cotisation ne coûte donc réellement que 58,82€ pour l'année.*

Crédit Mutuel									
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE									
Identifiant national de compte bancaire - RIB									
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation				
15519	39028	00021077001	63	EUR	CCM LA ROCHE GARENNE				
Identifiant international de compte bancaire									
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)				
FR76	1551	9390	2800	0210	7700	163	CMCIFR2A		
Domiciliation					Titulaire du compte (Account Owner)				
CCM LA ROCHE GARENNE					SNUDI FO VENDEE INSTITUTEURS ET				
CENTRE COMMERCIAL DE LA GARENNE					PROFESSEURS DES ECOLES				
RUE D IENA					SNUDI FO85				
85000 LA ROCHE SUR YON					156 BOULEVARD LOUIS BLANC				
☎02 51 37 30 42					85000 LA ROCHE SUR YON				
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ				